

# UNE SOLUTION VRV® DAIKIN POUR CHAQUE APPLICATION

VRV® CHAUD SEUL, NOUVELLES UNITÉS VRV® DE PETITES PUISSANCES, VRV® À PRODUCTION D'EAU CHAUDE HAUTE TEMPÉRATURE ET VRV® VALEURS CERTIFIÉES, L'ANNÉE 2011 S'ANNONCE FOISONNANTE POUR LES SOLUTIONS DE DÉTENTE DIRECTE DESTINÉES AU MARCHÉ DU TERTIAIRE (NEUF ET RÉNOVATION) DE DAIKIN.

## Inédit dans l'univers de la détente directe ! Un VRV® Chaud Seul pour les bâtiments de la zone CE1

Le marché de la rénovation constitue un terrain d'opportunités certaines en matière d'équipement de chauffage.

Les bâtiments publics et bureaux de type CE1, zone climatique comme définie dans la réglementation thermique pour les bâtiments tels que écoles, administrations et certains bureaux, ne nécessitent pas l'installation d'un système de rafraîchissement.

Afin d'investir ce marché bien spécifique, DAIKIN lancera en avril le VRV® Chaud Seul, abrogeant la fonction rafraîchissement inutile pour ce type de bâtiment.

USAGE	Zone de Bruit	Zones Climatiq							
		H1a	H1b	H1c ≤ 400m	H1c > 400m	H2a	H2b	H2c ≤ 400m	H2 > 400m
Habitation Hébergement	BR1								
	BR2								
	BR3								
Enseignement	BR1								
	BR2								
	BR3								
Bureaux	BR1								
	BR2								
	BR3								
Etablissements: Commerce, Spectacle, Conférence...	BR1								
	BR2								
	BR3								



Le VRV® Chaud Seul constitue une alternative plus « environnementale » pour ce marché habitué aux installations fonctionnant aux énergies fossiles (gaz, fioul), conduisant à une réduction importante d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Il génère des économies d'énergie substantielles comparativement à un système de chauffage traditionnel puisque son fonctionnement, basé principalement sur l'utilisation d'une énergie renouvelable, l'air, couplé à un besoin modéré d'électricité, s'avère bien moins coûteux que l'emploi d'une énergie fossile tarissable.

Une expérimentation menée dans une crèche en Belgique, précédemment équipée d'une chaudière gaz, a permis de mesurer **une économie de plus de 40% après l'installation du VRV® Chaud Seul.**

En outre, la technologie thermodynamique du VRV® Chaud Seul consomme peu d'électricité. L'adhésion à un abonnement unique suffit pour assurer le fonctionnement du VRV® Chaud Seul.

Son installation avantageuse n'est pas en reste.

L'existence d'un local technique n'est pas nécessaire du fait du faible encombrement du générateur, de l'absence de stockage (fioul, propane, bois,...) et de modules hydrauliques.

Le VRV® Chaud Seul autorise divers phasages d'installation (séparation en plusieurs circuits).

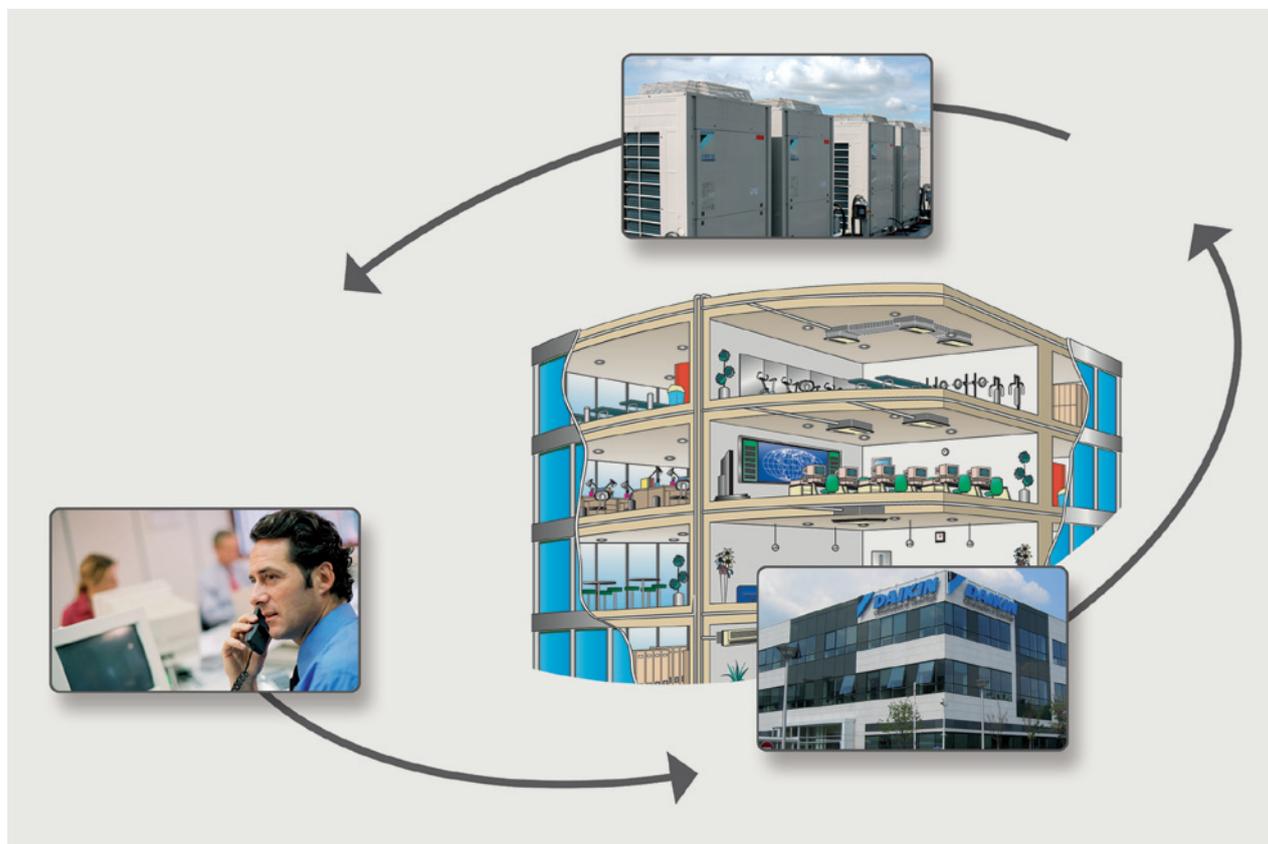
Le VRV® Chaud Seul fonctionne de 5 à 54 CV (16-170kW) et peut se connecter avec l'ensemble des unités intérieures existantes.

Il est équipé d'une pluralité de solutions de gestion centralisée et est en mesure de bénéficier d'une télésurveillance 24h/24.

## **Zoom sur la solution de télésurveillance 24h/24** **Une installation sous haute surveillance**

La solution de télésurveillance 24h/24 développée par DAIKIN permet de :

- ▶ prévenir d'éventuelles pannes et de limiter les interventions de maintenance inutiles
- ▶ d'intervenir très rapidement grâce au diagnostic des pannes à distance et à la réactivité des techniciens



## **Les nouvelles unités intérieures DAIKIN de taille.15 idéales pour les petites surfaces**

DAIKIN lance, en 2011, des unités intérieures de petites puissances destinées aux installations en hôtel et dans les bureaux de moins de 12m<sup>2</sup> sur le marché du neuf.

Des unités intérieures de type gainables et cassettes de taille 15 (1000 à 1500 W) offrent l'avantage, et non des moindres, de réduire la puissance autorisée par unité, très utile dans le cas d'une succession de petites zones à traiter pour éviter un surdimensionnement et donc d'autoriser le raccordement jusqu'à 32 % supplémentaires d'unités intérieures.

## **DAIKIN anticipe la RT 2012**

### **Une gamme de VRV® aux valeurs en cours de certification**

Novembre 2011 marque l'entrée en application de la RT 2012 pour les bâtiments publics et les bureaux incluant de nouveaux critères plus exigeants pour la construction.

A ce jour, la RT 2012 ne concerne que le marché du neuf, le marché de la rénovation demeurant sur la base des critères de la RT 2005.

## La RT 2012 vise à :

- Respecter la valeur de consommation maximale (Cmax) autorisée pour l'éclairage, le rafraîchissement et le chauffage calculée en fonction de plusieurs critères, tels que la zone géographique du bâtiment, son altitude, sa surface entre autres,
- Garantir un confort d'été dans les bâtiments non climatisés de la zone CE1 (ex : écoles, administrations, bureaux), ne nécessitant pas l'équipement d'un système de rafraîchissement.

Pour chacun de ces marchés, DAIKIN est en mesure de fournir une solution de détente directe de type VRV® adaptée à la nouvelle réglementation.

Toujours soucieux de s'inscrire en amont de l'évolution de la réglementation inhérente à son marché et dans le respect de l'environnement, DAIKIN travaille à la certification des valeurs d'une gamme dédiée de VRV® afin de répondre aux exigences de la future RT 2012.

Pour cette nouvelle gamme de VRV®, partie intégrante de l'offre VRV® classique et inédite sur le marché, DAIKIN vise à certifier les valeurs de puissance restituée, puissance absorbée et coefficient de performance, requises pour s'insérer dans le futur moteur de calcul de la RT 2012.



Cette offre de VRV® réversible de 5CV à 54CV (16kW à 170 kW) en chaud peut faire fonctionner jusqu'à 64 unités intérieures connectables sur un unique circuit.

Elle est également compatible avec les nouvelles unités de taille 15.

Doté d'un système de charge automatique de fluide lors de la mise en service, fonction unique sur le marché, la gamme de VRV® affiche de grandes performances énergétiques.

Seule gamme de VRV® sur le marché compatible avec le système de télésurveillance 24h/24, les éventuels dysfonctionnements sont rapidement évalués afin d'anticiper une intervention dès l'amont.

## Un VRV® pour la production d'eau chaude sanitaire

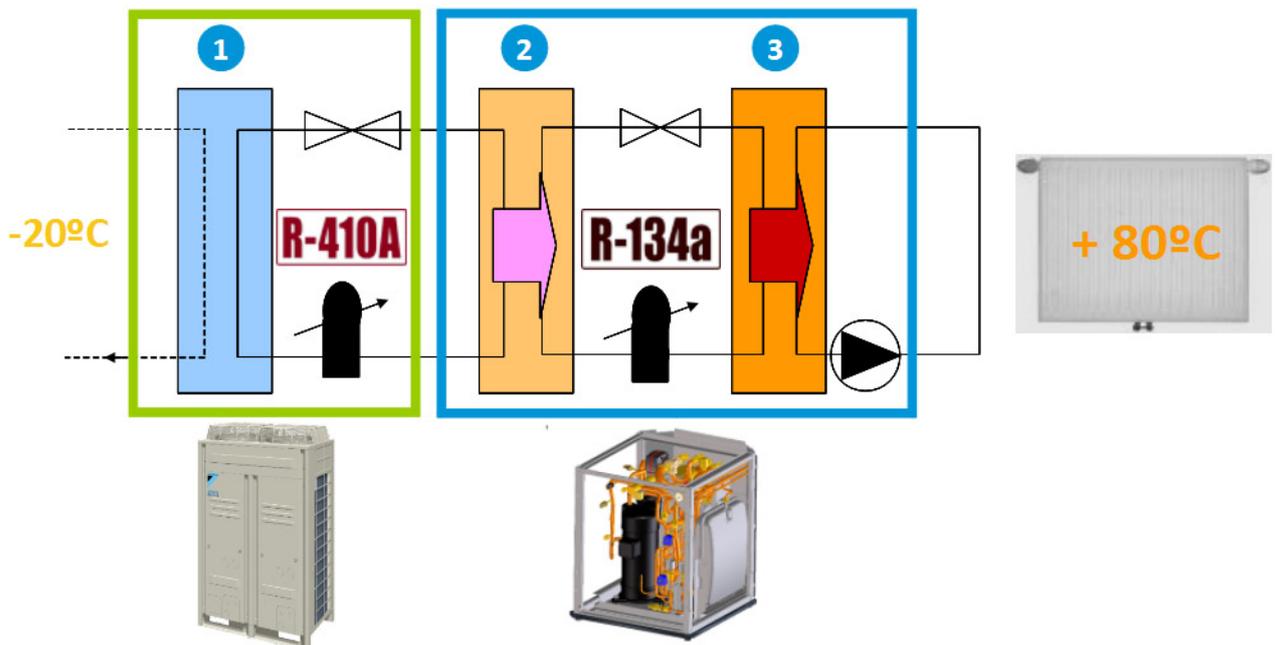
Le VRV® production d'eau chaude haute température est équipé de la même technologie que la pompe à chaleur air/eau Altherma Flex destinée au résidentiel collectif.

Mais sa différence notable, véritable atout de ce système, est de permettre de mixer des unités intérieures classiques VRV® avec des modules de production d'eau chaude Haute Température (jusqu'à 80°C).

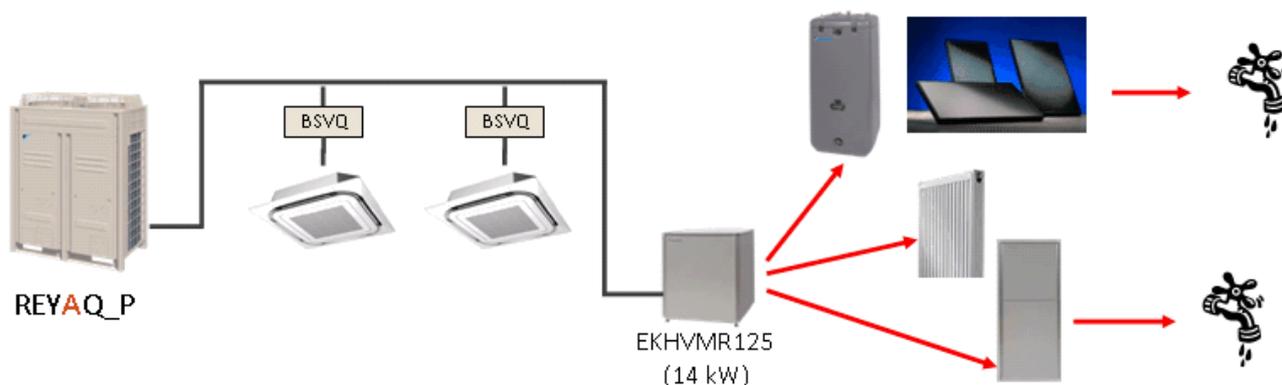
Il est en mesure de fonctionner simultanément pour la production d'eau chaude, l'alimentation d'une batterie chaude de CTA (centrale de traitement d'air) voire même pour la diffusion du chauffage via un système traditionnel via un réseau du chauffage via un réseau de chauffage traditionnel déjà en place.

Le VRV® à production d'eau chaude est équipé d'un circuit en cascade caractérisé par deux circuits frigorifiques indépendants et deux compresseurs Inverter de technologie DAIKIN.

Le premier pour le cycle basse température au R-410A, le second pour le cycle haute température au R-134a.



Un module de production de 14kW de puissance calorifique, le VRV® à production d'eau chaude peut être raccordé à des radiateurs haute et basse température, des planchers chauffants basse température, des centrales de traitement d'air et des ventilo-convecteurs.



L'installation d'un kit solaire permet de connecter le ballon ECS à des panneaux solaires pour fournir gratuitement entre 30 et 70% de l'énergie nécessaire à la production de l'eau chaude sanitaire.

Le VRV® production d'eau chaude haute température a été conçu pour fonctionner avec une plage de température de +25°C à 80°C.

Avec cette offre de VRV® production d'eau chaude, DAIKIN cible le marché de la rénovation de petites maisons de retraite ou médicalisées et des bureaux, aux besoins mixtes, équipés d'une centrale de traitement d'air par exemple.